

CRISE CLIMATIQUE

Cfdt:
**FGTE
CHEMINOTS**

**LA CFTD CHEMINOTS PORTE UN
PLAN D'ACTION GLOBAL.**



EXPLICATIONS

Les canicules à répétition et les mégafeux qui frappent le territoire sont les symptômes d'une crise climatique durable et profonde. Épisode après épisode, le constat s'impose : ces épisodes se répètent, durent davantage et frappent toujours plus durement les cheminotes, les cheminots et les infrastructures ferroviaires.

© Adobe Stock

Chaque épisode de crise impacte lourdement le réseau et le matériel. Les incidents se multiplient. Les conséquences sont doubles.

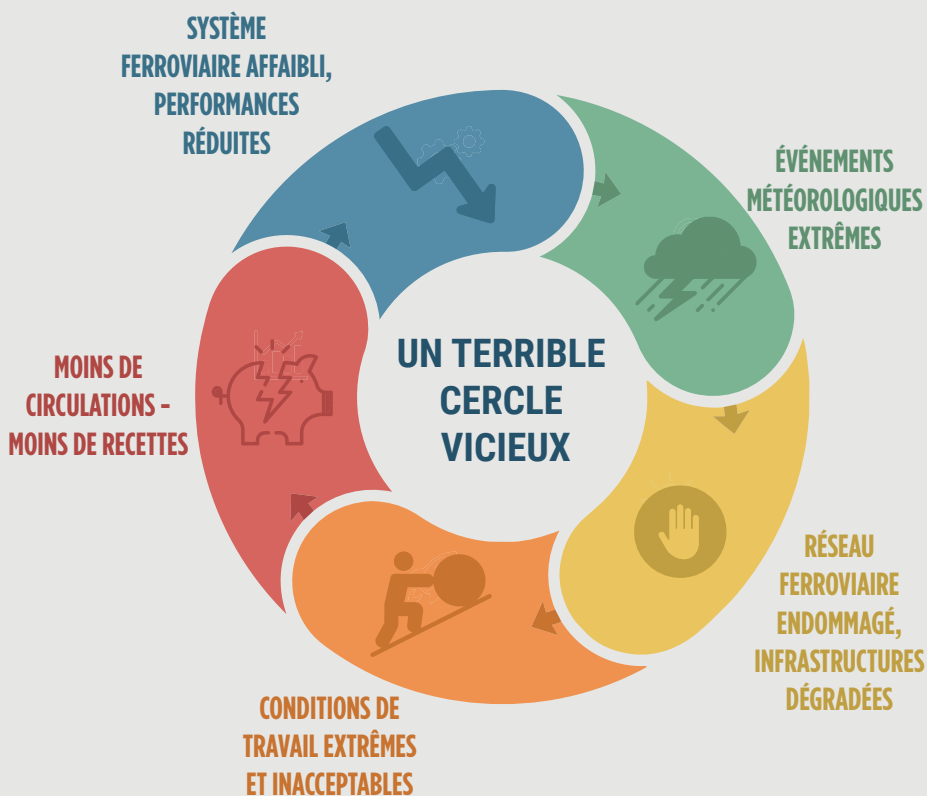
POUR LES AGENTS TOUT D'ABORD :

Les conditions de travail varient de l'éprouvant à l'acceptable. La multiplication des interventions dues aux incidents se font dans des conditions d'une extrême difficulté.

POUR LE SYSTÈME FERROVIAIRE ENSUITE :

Chaque épisode induit une réduction des circulations due à des plan de transports adaptés, des ralentissements, des suppressions.

Ce sont donc moins de recettes disponibles et donc moins de capacités de financement pour la maintenance et la rénovation du réseau qui devient donc plus vulnérable aux épisodes climatiques extrêmes.



UN MODÈLE QUI DOIT ÊTRE REPENSÉ DE FOND EN COMBLE

Face à ce cercle vicieux, impossible de réagir uniquement en gestion de crise. C'est un modèle permanent qu'il faut penser. On commence par quoi ?

PRIORITÉ À LA PROTECTION DES SALARIÉS

Les risques se multiplient et les conséquences sont connues : fatigue, déshydratation, perte de vigilance, malaises et risques d'accident.

La CFDT Cheminots a proposé, lors de la table ronde du 21 juillet, la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité Canicule qui porte sur :

- ▶ une évaluation des conditions réelles sur chaque chantier et chaque poste ;
- ▶ l'adaptation des horaires, des roulements, des charges de travail et des temps de pause ;
- ▶ l'adaptation des plans de transports ;
- ▶ l'accès à l'eau fraîche et aux locaux climatisés ;
- ▶ le report ou l'arrêt des opérations les plus exposées ;
- ▶ l'adaptation des locaux de repos, de coupures et de RHR ;
- ▶ l'interdiction du travail isolé dans les situations à risque ;
- ▶ aucune perte de salaire lorsque l'activité doit être interrompue.

La continuité du service ne doit jamais passer avant la santé et la sécurité des agents.

POUR LA CFDT CHEMINOTS, LE MESSAGE EST CLAIR : PAS DE PRODUCTION SANS PROTECTION.

UN RÉSEAU SOUS HAUTE TENSION

Les fortes chaleurs ont un impact très fort sur le matériel et les conditions d'exploitation. Elles fragilisent aussi les voies, les rails, les caténaires, la signalisation, les installations électriques et les ouvrages. Lorsque les infrastructures souffrent, **SNCF Réseau** doit mettre en place des **limitations temporaires de vitesse** pour **garantir la sécurité des circulations**. Ces mesures sont nécessaires, mais elles provoquent des retards, perturbent les voyageurs et génèrent des coûts supplémentaires.

Des solutions techniques existent. **Le déploiement d'équipements plus résistants**, comme la caténaire *CS2R sur certaines lignes en 1 500 volts*, montre que le réseau peut être adapté aux variations de température. Mais ces travaux représentent déjà plusieurs centaines de millions d'euros. Et la caténaire ne constitue qu'une partie des investissements nécessaires.

QUI PAIERA L'ADAPTATION DU RÉSEAU ?

SNCF Réseau devra financer des travaux considérables pour renforcer la résilience des infrastructures. Dans le même temps, les **retards** provoqués par les effets de la chaleur peuvent **dégrader sa performance** et conduire au versement de malus financiers aux EF.

SNCF Réseau risque ainsi de supporter une **double charge** :

Payer pour adapter le réseau au changement climatique, puis **payer** de nouveau lorsque ce réseau, faute d'investissements suffisants, **ne résiste plus aux fortes chaleurs**

Cette situation n'est ni cohérente ni durable.

Les moyens nécessaires ne doivent pas être trouvés en réduisant les effectifs, en reportant des opérations de maintenance ou en augmentant encore la pression sur les équipes.

LA CFDT CHEMINOTS EXIGE :

- ▶ un programme pluriannuel d'adaptation climatique du réseau ;
- ▶ la mise en place d'une « indexation climatique » qui permette d'influer sur la tarification et l'évaluation des projets
- ▶ un financement dédié, durable et garanti par l'État ;
- ▶ de la transparence sur les LTV, leurs causes et leurs conséquences financières ;
- ▶ des moyens humains suffisants pour maintenir le réseau en toute sécurité.

**LES CANICULES NE SONT PLUS EXCEPTIONNELLES.
LA CFDT EXIGE DU CONCRET POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL
ET NOTRE RÉSEAU.**

CFDT, CLAIR, NET, ENGAGÉ.

